

ÉDITORIAL

L'Institut du thermalisme est à l'honneur (comme promis) en cette année 2009 avec la présentation de ses travaux mais nous laissons à son président, Christian-François Roques-Latrille, la tâche de vous les commenter. Après un accouchement difficile, cet organisme a su trouver sa place au sein de la profession. Il n'est pas parisien mais a une envergure nationale et internationale avec la mise en place de partenariats en Europe, Afrique du Nord et Asie.

Un seul travail original qu'il faut saluer car il concerne la dermatologie (Uriage). Au cours de la saison 2008, une enquête descriptive a été mise en place par le truchement de questionnaires : l'un rempli par les médecins à J0 et J21 et l'autre par les patients à J0, J21 et J180 suivant une cure en vue d'évaluer le type de dermatoses suivies dans cette station, les effets de la crénothérapie et son impact sur la qualité de vie des curistes. Gageons que nous entendrons encore parler de l'enquête "Thederma" et de la dermatologie car les stations concernées se mobilisent autour d'une étude sur le psoriasis. Nous ne pouvons qu'encourager ces travaux car cette orientation bénéficie de travaux "validants" peu nombreux. À quand une étude sur la douche filiforme, pratique complémentaire s'il en est, que nous réclame la Cnam ?

Dans "Documents", vous trouverez les présentations de quelques-uns des intervenants de nos Journées 2009. Celle de Zéki, président de l'International Society of Medical Hydrology and Climatology (ISMH), et Mine Karagülle concerne la recherche en Turquie : 36 publications depuis 1993 (21 indexées dans Medline et 10 dans Science citations index expanded) dont 16 depuis 2005 et 14 à l'actif de notre couple montrant ainsi le dynamisme de ce pays dans notre discipline. La Hongrie et l'Italie furent tout aussi présentes avec l'Espagne et le Portugal. Cinq pays partageant nos travaux, ce n'est pas si mal ! et augure bien de la tenue du 37^{ème} congrès de l'ISMH sur notre territoire en juin 2010.

Ils concernent aussi les travaux de l'Académie nationale de médecine avec ceux de la commission XII dans la définition d'une station climatique dont l'attribution n'est plus dévolue à cette instance, comme celle de station hydrominérale d'ailleurs, depuis le 3 mars 2009. Le deuxième est un rapport 2006 sur les eaux de boisson. Vous saurez tout sur les eaux minérales, eaux de source, eau du robinet et même les eaux purifiées reconstituées. La législation, les indications et contre-indications sont passées en revue.

Nous profitons de ces publications pour remercier l'Académie : notre Société est la seule société savante française à pouvoir participer à ses travaux, en l'occurrence ceux de la commission XII "Thermalisme et Eaux minérales".

Olivier Dubois, après avoir démontré l'efficacité de la crénothérapie dans le trouble anxieux généralisé, persiste et signe dans la valorisation de l'orientation des maladies psychosomatiques en proposant aux stations concernées (elles sont 5) un protocole de sevrage des benzodiazépines, sous l'égide de l'Afreth, qui pourrait, qui peut devenir une

nouvelle raison de prescription d'une cure thermale. Une prise en charge globale orientée sur l'aspect psycho-éducatif avec gestion du stress, relaxation, thérapies cognitives et comportementales est une aide précieuse à la réussite du sevrage et correspond tout à fait à ce que le milieu thermal peut offrir en l'absence de réponse précise, voire d'alternative, du système de soins français.

Notre ancien président, Michel Boulangé, a effectué un tour de France afin de faire un bilan de l'enseignement de notre discipline dans notre pays, clôturant ainsi une réflexion engagée depuis 2006 par notre Société. Le moins que l'on puisse dire est qu'il n'est pas brillant. La moitié des facultés de médecine (tout de même) dispense un enseignement correspondant à l'officiel item 180 au cours du deuxième cycle des études médicales. Le Collège français des enseignants en crénothérapie n'a pas été créé alors que la Haute autorité de santé préconise une structuration de chaque spécialité (mais en sommes-nous une ?) autour de quatre pôles : société savante, syndicat, collège d'enseignants et collège des bonnes pratiques. Et la capacité d'hydrologie n'a pas été transformée en Diplôme d'études spécialisées, pourtant fortement incitée par le Conseil de l'ordre, qui permettrait une inscription avant la thèse et qui faciliterait ainsi les candidatures. Une des solutions viendra, peut-être, de l'Europe avec une reconnaissance de notre exercice et l'obligation de s'aligner sur les autres pays en matière de cursus universitaire.

Nous découvrirons un pays proche lui aussi très dynamique dans ses publications, l'Italie, dans la rubrique "Thermalisme dans le monde" dont Simona Bellometti a été la coordinatrice. Après la weight-bath therapy hongroise, vous découvrirez les bains d'herbes. Il faudra intégrer le terme de phytobalnéothérapie dans notre vocabulaire.

Jean Thomas répond toujours présent pour valoriser sa station, Vittel, et qui, lui aussi, cherche de nouvelles raisons de prescrire une cure.

Dans "Actualités", Michel Palmer, président du Syndicat des médecins thermaux, nous livre les résultats d'une enquête faite en 2009 auprès de nos confrères et qui corrobore celle effectuée auprès des curistes en 2006 : 60 % des médecins donnent des conseils à leurs patients sur leur santé et 50 % participent à des activités de prévention au sein de leur station, programmes d'éducation thérapeutique qui sont plébiscités par 93 % des curistes. Il faut donc développer ces activités. Un point noir : le vieillissement des médecins avec l'absence de leur renouvellement (voir plus haut).

Nous voulons croire que le besoin exprimé par nos patients pour une médecine naturelle est porteur d'espérances d'autant que dans les trois enquêtes présentées ici, les curistes partagent la même opinion : moins de consultations médicales et moins de médicaments consommés après leur cure.

Nous voulons déceler un vent d'optimisme soufflant sur la crénothérapie avec des études de qualité de plus en plus nombreuses et une alliance de tous les pays concernés dont le point d'orgue sera le congrès de l'ISMH à Paris. Nous formons le vœu que ce congrès participe à la renaissance et à la reconnaissance de notre spécialité.

Pascale Jeambrun